

#### SOMMAIRE

Mot de la présidente

Principales demandes patronales et syndicales 2

La pandémie 2020 en relations du travail 3

La santé et sécurité au travail en temps de pandémie







#### Courriel

directiongenerale@siiial.com

Site Web

www.siiial.com

Téléphone

(450) 686-6871

Télécopieur

(450) 686-6012

Facebook

siiialcsq



#### **MOT DE LA PRÉSIDENTE**

#### La vie syndicale au temps de la pandémie

Chères et chers membres,

Il y a longtemps que nous n'avions pas publié notre journal « Le Pouls ». C'est un grand plaisir de renouer cette tradition avec vous, qui en temps de pandémie est un incontournable.

Comme vous le savez, la pandémie nous a maintenus à l'écart du terrain, et de vous, membres du SIIIAL-CSQ. Depuis le début du printemps, il n'y a plus de tournées dans les sites, plus d'assemblées locales ou générales en présence, plus de rencontres de membres. Les déplacements dans les milieux étant réduits au minimum, presque tout se passe de façon virtuelle.

Sans compter les arrêtés ministériels qui ont suspendu plusieurs de nos droits, rendant les conditions de travail encore plus difficiles qu'au cours des dernières années. Apportant son lot de charge de travail excessive, fatique et parfois même de la détresse.

Cette pandémie nous a toutefois démontré à quel point la solidarité qui s'exprime à travers la vie syndicale est importante. Plus que jamais, le syndicat doit veiller à ce que nos droits soient respectés. Pour y arriver, toute l'équipe du SIIIAL-CSQ travaille sans relâche, particulièrement au niveau des relations du travail et en santé et sécurité au travail.

Comme si la pandémie n'était pas suffisante, nous sommes toujours en négociation pour le renouvellement de notre convention collective nationale. Pour celles et ceux qui se sont présentés à nos différentes assemblées, vous savez que nous sommes loin d'une entente. Les demandes de récupérations de la partie patronale sont encore trop importantes, d'autant qu'il n'y a encore aucune ouverture réelle à nos propositions d'amélioration de conditions de travail. VOIR TABLEAU EN PAGE 4

Pour accomplir notre mission en totalité, il nous manque cependant un élément essentiel : vous, les membres. Votre mobilisation, votre implication à la vie syndicale, votre participation à nos activités (même réduites) sont pour le SIIIAL-CSQ un puissant levier à nos revendications.

Nous sommes, depuis quelques semaines, en assemblées locales à travers toutes les installations du CISSS de Laval pour compléter nos équipes locales. Nous sommes à la recherche de personnes prêtes s'impliquer pour promouvoir l'amélioration de nos conditions de travail dès maintenant et faire respecter nos droits, mais surtout promouvoir l'importance de la solidarité entre nous.

Je vous invite donc à participer en grand nombre aux assemblées locales qui se tiendront dans les prochaines semaines dans votre site... Plus que jamais, nous devons faire entendre nos voix!

En santé, faut que ça change maintenant...

**Isabelle Dumaine** 

Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (CSQ)



#### **PANDÉMIE 2020**



Au mois de mars 2020, la vie de chacun s'est vue bouleversée tant sur le plan personnel que professionnel. C'est pourquoi nous avons concentré tous nos efforts à faire respecter vos droits afin de minimiser les impacts sur votre travail en cette période difficile.

Voici un survol des interventions faites par les relations du travail du SIIIAL-CSQ depuis le début de la pandémie.

Tout d'abord, l'employeur a mis sur pied des rencontres intersyndicales pour nous informer par exemple, des derniers développements de la pandémie et leur plan de délestage. C'est sur cette tribune que nous pouvions débattre des problématiques dénoncées par les membres telles que les déplacements entre les différentes zones, le manque ou l'absence de formation de nos membres délestés, le manque d'EPI, d'effectifs (surtout en RI/RPA), des contraintes dans ces ressources et le manque d'équipement de base (ex : appareil à signes vitaux, thermomètre).

Nous avons fait plusieurs interventions pour les primes COVID (4%, 8% et le 1000\$). Étant donné que ces primes ne sont pas négociées, mais bien imposées par le ministère, certains secteurs d'activités y ont eu droit et d'autres non. Plusieurs interventions ont été faites par le SIIIAL-CSQ auprès de l'employeur et aussi auprès du ministère (CPNSSS) pour clamer l'injustice, mais comme ces primes font partie d'un arrêté ministériel, le syndicat a les mains liées. Il y a eu plusieurs représentations au sujet des disparités entre nos membres concernant les primes conventionnées.

Notre plus grand cheval de bataille a été le rapatriement de nos membres sur leur poste d'origine pendant l'accalmie de la pandémie. Nous savons que l'employeur abuse de l'arrêté ministériel 007 pour gérer le manque de personnel déjà existant bien avant la pandémie. Nous avons dénoncé cette situation à maintes reprises tant auprès de l'employeur que dans les médias. Nous avons également fait un grief et approché le TAT qui nous a offert son soutien afin de faire avancer le processus advenant le cas où l'employeur tarderait à régler la situation.

Nous sommes conscients de tous les sacrifices que vous avez dû faire durant toute cette période. Nous tenons à vous féliciter pour votre dévouement, votre courage et surtout votre détermination. Nous savons que ça n'a pas été chose facile, mais sachez que vous avez fait toute la différence.

Présentement, les activités régulières des relations de travail ont repris leur cours. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous faire part des différentes problématiques dont vous êtes témoins dans vos centres d'activités.

L'équipe des relations du travail

SIIIAL-CSQ



Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (CSQ)



## LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL EN TEMPS DE PANDÉMIE

La pandémie a frappé de plein fouet Laval à la mi-mars et énormément de Lavallois en sont décédés. Plus de 674 travailleurs positifs à la Covid-19 au CISSS de Laval, dont 173 seulement au CHSLD St-Dorothée symbole peu enviable de la mauvaise gestion de la Covid-19 à Laval. Est-ce que cela aurait pu être évité? Avons-nous assez préparé la première vague? Poser la question c'est y répondre...

Le SIIIAL-CSQ a fait de multiples représentations auprès du CISSS de Laval pendant la première vague. Dès la mi-mars, nous avons interpellé l'Employeur sur l'absence de formation, le manque d'EPI et le manque de présence de gestionnaire afin de soutenir les équipes délestées. Nous n'avons reçu aucune collaboration de celui-ci. Plusieurs plaintes ont été déposées à la CNESST afin de vous protéger!

Voici les plaintes déposées par le SIIIAL-CSQ à la CNESST ;

- 1- 6 avril 2020, CHSLD ST-DOROTHÉE ;Manque de formation lors de l'accueil, aucune orientation sur le plan d'évacuation code rouge, manque de support ou de coach PCI, mise en danger directe de la vie des travailleuses en ne fournissant pas de N-95 lors IMGA et entrave à un droit de refus des travailleurs par la gestionnaire sur ce même sujet.
- 2- 8 mai 2020, CHSLD FERNAND-LAROCQUE ET CHSLDL LAPINIÈRE; Manque de formation et orientation lors de l'accueil des travailleurs, manque d'EPI, pas de formation PDSB, l'absence de gestionnaire pour encadrer les travailleurs.
- 3- Les 27 mai, 5 juin et 19 juin 2020 pour les CHSLD VAL DES ARBRES, CHSLD L'EDEN et CHSLD ST-JUDE; Pour le manque d'encadrement par les gestionnaires lors de l'accueil, pas d'orientation, pas formation sur les tâches à effectuer, et même lors de situation d'urgence pour nos membres délestés dans ces sites privés.
- 4- **20 août 2020, CISSS de Laval**; Absence de programme de protection respiratoire dans l'ensemble du CISSS de Laval, qui aurait dû être mis en place depuis 1982, comme prévu par la loi afin de protéger les travailleurs travailleurs avec des masques N-95 ou P-100.
- 5- 27 août 2020 URGENCE CSL ; Corridor avec patients avec des symptômes de la Covid-19, corridor de circulation d'urgence bloqué et deux agressions majeures par un patient de santé mentale envers deux travailleurs de l'urgence.
- 6- 29 septembre, CHSLD IDOLA ST-JEAN et CHSLD VILLA STE-ROSE; Participation à l'enquête de deux dossiers ouverts par la CNESST sans plainte déposée, suite aux éclosions médiatisées afin de valider les méthodes de contrôle des éclosions mises en place par le CISSS de Laval.
- 7- 23 octobre 2020, CHSLD FERNAND-LAROCQUE et CHSLD IDOLA ST-JEAN; Valider la conformité des systèmes de ventilations changements des filtres, nettoyage des conduits et les changements d'appart d'air frais afin de diminuer le risque de transmission aux travailleurs de la Covid-19.. Et le manque de formation afin d'intervenir auprès d'une clientèle prothétique en zone rouge délestée et sur l'unité prothétique zone verte du 4<sup>e</sup> étage.

Toutes ces plaintes ont été reçues favorablement par l'inspecteur de la CNESST et nous ont aidés à mieux vous protéger pendant la 1<sup>e</sup> vague et forcer le CISSS de Laval à mieux se préparer contre la 2<sup>e</sup> vague.

Ensemble nous pouvons changer les choses!!

N'hésitez pas à nous appeler pour que l'on puisse intervenir pour votre santé et sécurité au travail!

Déreck Cyr Vice-président et responsable SST





#### PRINCIPALES DEMANDES PATRONALES ET SYNDICALES

# Demandes de récupérations patronales

### **Propositions syndicales**

Modifier la notion du temps supplémentaire pour qu'elle s'applique au-delà de la semaine régulière de travail:

Retirer la disposition prévoyant un intervalle de seize (16) heures lors de changement de quart;

Permettent à l'employeur, la possibilité d'étaler des heures de travail sur plus d'une semaine;

Reconnaitre le temps supplémentaire après douze (12) heures de travail continu.

Prévoir la possibilité de monnayer à taux simple certains congés, après autorisation de l'employeur.

Permettre la mise en place d'un projet pilote local portant sur une offre diversifiée de postes atypiques, afin de favoriser la présence et la continuité des soins et services lors des quarts compris entre le vendredi matin et le lundi soir.

Convenir d'un énoncé de principe engageant les parties à valoriser et à promouvoir les emplois ainsi que le RSSS.

Améliorer les mécanismes pour contrer la surcharge de travail

Éliminer le recours à la MOI;

Déploiement des ratios professionnelles/patients;

Prévoir un exercice annuel de stabilité des postes;

Bonification du temps supplémentaire;

Bonifications des primes;

Prévoir des mesures d'attraction et rétention du personnel.



En cette année plutôt difficile, toute l'équipe du SIIIAL-CSQ tient tout de même à vous souhaiter un joyeux temps des fêtes rempli de bonheur!